



APRÈS LE 11 MAI, LE
STATIONNEMENT RESTERA
GRATUIT À COLOMBES JUSQU'À
UNE DATE INDÉTERMINÉE POUR
L'INSTANT.

Chèr(e)s ami(e)s du Collectif,

Durant ces longues semaines de confinement, le Collectif a décidé de se « confiner » lui aussi.

En effet, malheureusement pour certains d'entre nous, le Covid-19 a contaminé un ou plusieurs nos proches et amis, et bien d'autres sujets de préoccupation étaient dans nos esprits.....

En ce qui concerne le stationnement sur voirie, la municipalité comme beaucoup d'autres, a instauré la gratuité tout le temps du confinement.

Cette gratuité sera reconduite à partir du lundi 11 mai, et pour une durée que nous ne connaissons pas encore.

Concernant la zone bleue, les badges dont la validité allait jusqu'à fin avril resteront valables encore 6 mois.

Espérons que **nos voitures redémarreront facilement**, ce qui devrait être le cas vu **les températures élevées** que nous avons connues pendant le confinement.

Mais un point sera très important le 11 mai.

Le moyen de transport le plus sécurisé pour ne pas être contaminé, et surtout éviter de contaminer les autres si l'on est asymptomatique **sera la voiture !**

Quand cela est possible et justifié, prendre son véhicule personnel permettra également de **réduire la fréquentation** dans les transports en commun, **donc la promiscuité** dont on connaît **l'extrême importance dans la propagation de l'épidémie.....**

C'est une évidence que beaucoup de médias n'osent aborder car il leur faut garder une ligne éditoriale « **écologiquement correcte** ».

Mais devant **l'ampleur et la gravité de l'épidémie** (plus de 26.000 décès à ce jour.....), ce genre de considération **doit rester secondaire pour l'instant.**

C'est pourquoi les limitations de circulation, en particulier à Paris, n'ont aucun sens en termes sanitaires dans la situation actuelle.

Bien entendu, le vélo représentera également une excellente alternative.

Mais la distance entre le domicile et le lieu de travail, la possibilité de le garer d'une manière absolument sécurisée à destination (400.000 vélos volés chaque année.....), devoir emporter du matériel informatique ou des documents, les intempéries bien sûr les conditions physiques et l'état de santé de chacun, limitent évidemment son utilisation.

Dernier point mais pas le moindre.

Vous savez que le contrat avec Q-Park comprend une clause garantissant une recette minimum (HPPJ) sans aucune réserve.

Colombes devra-t-elle payer ce manque à gagner à Q-Park ?

Nous n'en savons encore rien pour l'instant.....

De nouveau, un dommage collatéral inattendu de la DSP, et donc une très bonne raison de plus pour retrouver notre indépendance et notre autonomie !

Sinon continuez à prendre soin de vous et à assurer les gestes barrières, le virus circule encore activement en région parisienne.....

ANNULATION !

Le Collectif Indépendant de Colombes

Témoignez sur parkinggratuit92@gmail.com et nous diffuserons vos informations.

Retrouvez toutes nos publications sur www.lecolombesquej aime.fr